



Attestation Satisfaction Client et Membre du réseau MonProCertifié

La SARL Monprocertifie atteste que l'entreprise

ÉLECTRICITÉ HENRIOT

est membre du réseau MonProCertifié depuis le **23/11/2018** et respecte l'engagement satisfaction client.

Assurance vérifiée : **MMA ASSURANCES MUTUELLES**

Période de validité : du **01/01/2023** au **31/12/2023**

Fait pour servir et valoir ce que de
droit,
à Besançon,
le 22 septembre 2023

Période de validité : **1 mois**



Retrouver les notes et avis des clients sur monprocertifie.fr

NOTE DE SATISFACTION CLIENT DE L'ENTREPRISE CONTRÔLÉE LE 22 SEPTEMBRE 2023

4.82 / 5



Note issue de 517 enquêtes de satisfaction

La note de satisfaction client est issue d'une enquête soumise aux clients
de l'entreprise après une prestation réalisée et terminée.